



Est - ce que la fumée du voisin d'en dessous peut me causer des ennuis de santé ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 3 mars 2016

Bonjour

je voudrais savoir si la fumée de cigarette des voisins d'en dessous peu me causer des soucis de santé.

Cordialement,

Réponse :

Une exposition à la fumée du tabac n'est jamais anodine lorsque l'on sait que celle-ci contient plus de 4000 substances chimiques, dont on sait qu'au moins 250 sont nocives et plus de 50 sont cancérogènes.

il n'y a pas de seuil au-dessous duquel [le tabagisme passif](#) est sans danger.

Nous vous conseillons aussi, de parcourir [la chronique n° 11](#) rédigée par l'un de nos experts qui explique clairement les risques pour la santé lorsque l'on est exposé au tabagisme passif.